



# Conseil Municipal des Enfants Élections le lundi 20 novembre 2017

La Ville d'Ergué Gabéric souhaite impliquer ses jeunes habitants dans leur future vie de citoyen et dans la vie municipale.

Un conseil municipal des enfants sera élu le 20 novembre prochain. Il est constitué d'élèves des classes de CE2 et CM1 issus de toutes les écoles de la commune et élus par leurs camarades, 2 par classe.

La durée du mandat est de 2 années scolaires.

Ces conseillers représentent les enfants auprès des élus adultes ainsi que lors des cérémonies officielles. Leur rôle est d'être le porte-parole de leurs camarades, de proposer et de réaliser des projets. Ils se rencontrent lors de commissions où ils travaillent sur leurs propositions, celles-ci sont validées lors de réunions plénières et concrétisées dans le cadre d'un budget alloué.

Si vous voulez faire un premier pas dans la vie de citoyen, saisir l'opportunité pour suivre de près l'évolution d'un projet, rencontrer et échanger avec les conseillers des autres écoles de la commune, alors n'hésitez pas à poser votre candidature.

Emilie Ermenault et moi-même serons ravies de vous accompagner tout au long de votre mandat.

A très bientôt

*L'adjointe à la Population*  
**Marie-Claude GEFROY**

# Comment devient-on élu ?

## Candidature

Tu dois te déclarer auprès de ton enseignant **entre le 1er octobre et le mardi 17 octobre 2017** en remplissant la fiche de déclaration de candidature avec tes parents.

## Profession de foi

**Lundi 23 octobre de 14h00 à 17h00 tu seras convié(e) à Ti Kreis** avec tes camarades candidats. Marie-Claude et Emilie seront là pour te conseiller, t'aider à rédiger ta profession de foi et élaborer ton affiche. Celle-ci sera ensuite visible au retour des vacances de la Toussaint devant ton école.

## Campagne électorale

La campagne électorale aura lieu **du lundi 6 au vendredi 17 novembre 2017**.

## Les élections

**Le lundi 20 novembre 2017**, les élections auront lieu à la salle de l'Europe. Tu t'y rendras avec ta classe

et ton enseignant. **Le dépouillement se fera le jour même à 17h00**. Les enfants qui auront obtenu le plus grand nombre de suffrages seront élus. Mr Le Maire sera présent pour proclamer les résultats.

## L'installation officielle du CME

Elle aura lieu **le samedi 25 novembre à 11h00** à la salle de l'Europe, en présence de Monsieur le Maire, des nouveaux élus du CME, de leur famille ainsi que des membres du conseil municipal des adultes\*.

## La première réunion du CME

L'accueil du CME avec Marie-Claude et Emilie est fixé **le mercredi 6 décembre à Ti Kreis de 15h00 à 17h00**.

## Le conseil municipal des adultes

Tu seras invité(e) à l'ouverture du conseil municipal des adultes le **lundi 18 décembre 2017 à 18h30**.

*\*tu pourras si tu le souhaites inviter tes camarades de classe*

# Conseil Municipal des Enfants



## Fiche de candidature

Ta fiche de candidature doit être remise au plus tard  
le **mardi 17 octobre 2017** auprès de ton enseignant.

Nom & prénom 

Adresse 

Tél. fixe et/ou portable de tes parents  

E-mail 

École 

Classe 

Fait à Ergué-Gabéric, le .....

*Signature du candidat*

 autorisation parentale et droit à l'image à remplir au dos



# Autorisation parentale

Je soussigné(e) Madame, Monsieur, .....  
représentant légal de .....,  
autorise mon enfant à être candidat aux élections du Conseil Municipal des  
Enfants (CME) du lundi 20 novembre 2017.

Je m'engage à ce que mon enfant soit présent à toutes les réunions et  
manifestations relevant du CME et autorise la ville d'Ergué-Gabéric et la  
presse locale à diffuser des photos et des images de mon enfant dans  
le cadre des élections du CME, et s'il est élu, durant les deux années du  
mandat.

Fait à Ergué-Gabéric, le ..... *Signature du représentant légal*



Si vous ne souhaitez pas être candidat, cette élection est importante pour vous. Elle vous concerne, ces candidats sont vos représentants et vos porte-paroles auprès des conseillers municipaux adultes.

Alors votez !